

es de restauration collective comme Sodexo, Transgourmet. Et pour concocter un discours un afin de justifier ces hausses, en pré-ant, par exemple, une flambée du coût du re ou des emballages plastiques.

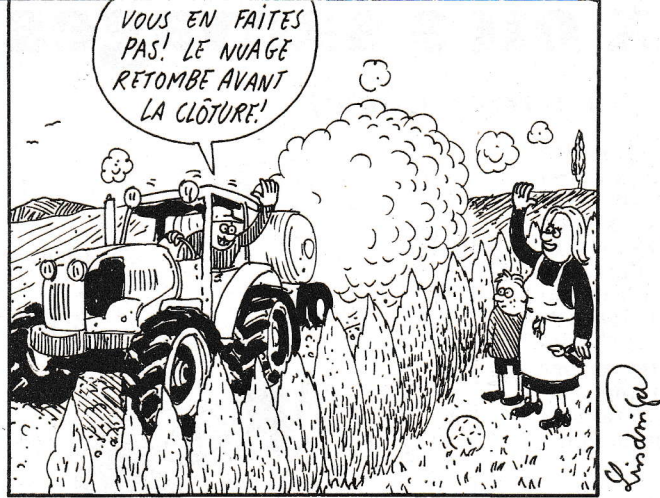
pot

mais les compoteurs, qui n'utilisaient, pour communiquer entre eux, que des téléphones portables pré-payés, se sont fait avoir comme des débutants.

Les enquêteurs ont ainsi relevé les notes de frais des agapes conspiratives, les comptes rendus rédigés sur le papier à tête des hôtels où ils se retrouvaient et PowerPoint listant les objectifs du cartel que « remonter le niveau de rentabilité de l'ensemble du marché ».

Les fabricants de compote qui se font prendre en main dans le pot de confiture pour avoir trop sucré, tout cela se tient !

C. L.



INVITÉS VENTOUSES

En raison de la grève des transports, « les chaînes TV galèrent aussi », annonce « Le Parisien » (22/12), qui a fait la tournée des plateaux et des coulisses. « Heureusement, la grille des programmes des fêtes arrive. Tout a été enregistré avant la grève », rapporte le quotidien, notant que « la grève profite à certains ». Exemple : « les intervenants restés deux fois plus longtemps à l'antenne pour remplacer un retardataire ».

On comprend pourquoi quelques ténors de la majorité défendent une ligne intransigeante : plus la grève dure, plus ils gardent le micro.

DRÔLES DE ZIGS

□ MARKUS SCHEER, maître bottier autrichien à Vienne, fabrique sur commande et sur mesure des chaussures coûtant au minimum 5 000 euros. Au « Journal du dimanche » (22/12), la star explique que, « après les essayages, nous savons tout d'une personne, de sa vie, de sa personnalité » et que les multiples séances de mesure auxquelles doit se soumettre le client s'apparentent à « une psychanalyse orthopédique ».

Surtout pour ceux qui ont le moral dans les chaussettes !

TRUMP CRÉE
UNE FORCE DE L'ESPACE
POUR PRÉPARER
LA GUERRE DES ÉTOILES

NANCY PELDUSI EST PRÉVENUE !



□ ALICIA RODIS exerce à Hollywood une profession en pleine expansion après l'affaire Weinstein : « coordinatrice d'intimité ». Sa mission consiste, selon « M le Magazine du Monde » (21/12), à « encadrer les scènes de sexe pendant les tournages en s'assurant que la dignité et l'accord des actrices sont respectés ». Pour le magazine, Alicia Rodis décrit son job : « Quand un réalisateur dit : "Et, là, il lui attrape les nichons", je suis là pour lui rappeler que nous sommes au travail. Quand j'entends : "Il la baise", j'encourage l'équipe à reformuler et à préciser, pour que les acteurs sachent exactement où ils vont. »

Après le tournage, sont-ils autorisés à prendre langue ?

D. S.

Le tungstène ne paye pas de mine

EN JANVIER 2015, l'Ariège connaît un nouvel accès de fièvre minière. Variscan Mines, une société à capitaux australiens, fait une annonce fracassante : elle va rouvrir l'ancienne mine de Salau, au fin fond des Pyrénées ariégeoises. Dans cet antre qui a fourni entre 1971 et 1986 pas moins de 12 400 tonnes de tungstène, roupillaient encore « au minimum 50 000 tonnes » de ce métal. Champagne !

Blindages en tout genre, obus, moteurs spatiaux, etc. : ce matériau stratégique pour la défense et l'aéronautique, la France va pouvoir en fournir à l'Europe entière et rivaliser avec la Chine. « Il faut lever le tabou qui laisse penser qu'on ne pourrait plus exploiter le sous-sol de notre pays », déclare, à l'époque, Emmanuel Macron, alors ministre de l'Industrie (« Les Echos », 23/8/15).

En octobre 2016, Variscan Mines décroche un permis exclusif de recherche. Les habitants de Salau, le maire et son adjoint en tête, sont furax. Ils rappellent que, après la fermeture de la mine, nombre de mineurs sont tombés malades et qu'une bonne vingtaine d'entre eux sont morts de cancers broncho-pulmonaires ou

d'asbestose. La roche qui contient le tungstène renferme également une fibre d'amiante classée parmi les plus dangereuses...

Pour les prospecteurs, tout ça, c'est du passé. Ils promettent de rouvrir la mine proprement (sic), de créer 150 emplois directs, entre 600 et 1 000 en sous-traitance, de construire une usine de valorisation de tungstène dans la vallée... Bref, de faire de l'Ariège la plaque tournante mondiale du tungstène. Cinq ans plus tard, c'est la gueule de bois...

En Ariège, toute !

Fin juin, la justice annule le permis exclusif de recherche : la société Variscan Mines « n'a pas justifié qu'elle possédait les capacités financières nécessaires ». L'entreprise avait promis d'investir 25 millions d'euros pour explorer les sols. Sauf qu'elle n'avait que 2,05 millions d'euros en poche... Quant aux deux boîtes censées l'appuyer financièrement, c'était de l'esbroufe. La première s'était retirée du projet « depuis le mois d'août 2014 », soit quatre mois avant que la de-

mande de permis soit déposée. La seconde, un obscur fonds d'investissement installé aux îles Vierges britanniques, un paradis fiscal, « n'a jamais disposé des fonds ». Pour la justice, « le secrétaire d'Etat à l'Industrie a entaché sa décision d'erreur d'appréciation ». Pas content, ce dernier a fait appel.

Sur le terrain, c'est la débâcle. Deux directeurs de la société minière, figures emblématiques qui portaient ce dossier, ont démissionné ou changé de boîte. La filiale Mines du Salat, qui pilotait les travaux de recherche, a été placée en liquidation judiciaire début novembre. Quant au fameux filon, il n'en resterait pas 50 000 tonnes, mais 3 400 tonnes (chiffre officiel donné par l'ancien exploitant de la mine).

Qu'importe ! Au cabinet de Bruno Le Maire, on espère à voix haute que le permis de recherche sera de nouveau validé par la cour administrative d'appel de Bordeaux et que de nouveaux investisseurs se mobiliseront (« Les Echos », 20/12) : « Il est essentiel de poursuivre les explorations sur ce site. »

Quand c'est fini, ça recommence...

Pr Canardeau

Dernier de cordistes

MAL CONNU, très dangereux, ainsi peut se résumer le métier de cordiste, consistant à descendre et à monter, encordé, notamment dans de gigantesques silos. Il s'agit, entre autres, de réparer une fuite, de défaire un monticule, un magma de grains ou de sucre qui s'est malencontreusement formé. Le tout dans des vapeurs de produits fermentés.

En 2012, à Bazancourt (Marne), deux cordistes, Arthur et Vincent, étaient morts ensevelis sous une montagne de sucre. Sept ans plus tard, en octobre dernier, l'entreprise Cristanol et un sous-traitant étaient condamnés à

100 000 euros d'amende, et leurs dirigeants à 6 mois de prison avec sursis. Les mêmes silos ont fait un autre mort, Quentin, en 2017.

Mortel silo

« En cinq ans, trois morts sur le site de Bazancourt, c'est un cimetière », ont tonné les Cordistes en colère, une association créée après ces accidents. Au procès de la mort de Quentin, seul le sous-traitant était jugé. Pas Cristanol (devenu aujourd'hui Cristal Union), malgré les demandes répétées de l'avocat de la famille. À l'audience, le 4 octobre 2019, la

procureure a même pointé la responsabilité du cordiste, « qui s'est volontairement désencordé au centre du silo, l'endroit le plus dangereux ». Paradoxalement, elle a également critiqué « un manque d'information et de formation pratique » de ces artistes de la grimpe et a déclaré : « Tout était fait pour qu'un accident se produise... »

Le 6 décembre, les juges ont condamné le seul sous-traitant - Entreprise de travaux en hauteur - à 10 000 euros avec sursis. Illustration presque parfaite des difficultés à poursuivre les employeurs... Pour le prochain, ce sera un tarif dégressif.

S
IAL



CONFLIT DE CANARD

Flouf!